

LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UNE SOURIS !!!

L'URIF FO soutient sans réserve la position prise par sa Confédération de ne pas signer le « texte commun » qui, en réalité, se limite à demander le retrait de la partie « conseil de prud'hommes et indemnités ».

Après avoir « claironné » sur tous les toits qu'on allait voir ce qu'on allait voir, le simple fait de ne condamner que ce passage du projet de loi conduit à accepter le reste de la contre-réforme et particulièrement la partie « accords d'entreprises ».

Ce projet de loi est plus que dangereux, il casse le code du travail. Que certains dirigeants syndicaux annoncent aujourd'hui qu'ils feront des contre-propositions, conduit à ce qu'ils deviennent des colégislateurs et démontrent ainsi qu'ils acceptent en fait d'entrer dans le processus de la casse de ce code du travail et dans une négociation avec patrons et gouvernement.

Parions que ces positions vont faire trembler le patronat et le gouvernement qui savent déjà sur qui ils peuvent compter pour faire passer cette contre-réforme qui est l'une des plus grandes attaques que la classe ouvrière ait connue. La CFDT en participant à certain club de réflexion est à l'origine de cette contre-réforme, comment pourrait-elle aujourd'hui la condamner ?

Nous avons en région parisienne avec la CGT, la FSU et SOLIDAIRES été capables d'organiser la résistance contre l'ANI, contre la contre-réforme des retraites, contre l'austérité et le pacte de responsabilité. Nous devons, en lien avec nos implantations syndicales, ensemble aujourd'hui affirmer d'une façon très claire que ce projet n'est pas amendable, que nous en exigeons son retrait pur et simple en appelant à une grève générale interprofessionnelle pour bloquer l'économie et une manifestation nationale.

Tout le reste n'est fait que pour amuser la galerie et pour accompagner cette casse du code du travail orchestrée par le MEDEF et le gouvernement.

Arrêtons de faire semblant, bloquons l'économie jusqu'au retrait du projet de loi !

Paris, le 24 février 2016